



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Lille, le **16 MAI 2023**

Madame, Messieurs les Maires,

Voies Navigables de France a déposé le 31 janvier 2022 une demande relative à l'allongement de l'écluse de Quesnoy-sur-Deûle, la réalisation d'un franchissement piscicole et des ouvrages annexes.

Vous trouverez ci-joint, pour affichage en mairie durant une période d'un (1) mois au moins, copie de l'arrêté préfectoral du 19 avril 2023.

A l'issue de cet affichage, je vous saurais gré de bien vouloir me retourner un certificat d'affichage correspondant signé.

L'Unité Police de l'Eau se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (ddtm-pe@nord.gouv.fr)

Je vous d'agrée, Madame, Messieurs les Maires, l'assurance de ma considération distinguée.

La Responsable du Service
Eau Nature et Territoires,

Le chef de la cellule
« Police de l'Eau »

Lilient STANISLAVE

Hélène SOLVES

Copie à la Mission Métropole de la DDTM
PJ : 1 copie de l'arrêté préfectoral

Mairies de Quesnoy-sur-Deule, Verlinghem,
Deûlémont et Wambrechies

Réf. : **444/PE** (envoi par mail)

Adresse : 62 Boulevard de Belfort, CS 90007 - 59042 LILLE Cedex
Tél. : 03 28 03 83 00

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.nord.gouv.fr

Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf/